

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: ENCLEAN PAE

Type(s) de produit: TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Numéro de l'autorisation: BE2020-0007

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0020367-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	3
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	6
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

ENCLEAN PAE
Enclean Ready To Use
Decorus Ready To Use
OUT-CLEAN SPRAY
Total Clean RTU
DALEP ECO
Groenreiniger Xtra RTU / Anti-Dépôts Verts Xtra RTU
Green Guard Gebruiksklaar/Prêt à l'emploi
GreenClean Gebruiksklaar - Prêt à l'emploi
Bio GreenClean
GreenClean Spray
ALGIVERT Traitement PAE

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Certis Belchim BV
	Adresse	Stadsplateau 16 3521 AZ Utrecht Pays-Bas
Numéro de l'autorisation	BE2020-0007	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0020367-0000	
Date de l'autorisation	15/10/2018	
Date d'expiration de l'autorisation	14/10/2028	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	IRIS
Adresse du fabricant	1126 avenue du Moulinas, route de saint privat- 30340 Salindres France
Emplacement des sites de fabrication	1126 avenue du Moulinas, route de saint privat- 30340 Salindres France

Nom du fabricant	DIACHEM
Adresse du fabricant	Via Mozzanica, 9/11 24043 Caravaggio Italie
Emplacement des sites de fabrication	Via Mozzanica, 9/11 24043 Caravaggio Italie

Nom du fabricant	CHEMINOVA
Adresse du fabricant	Stader Elbstraße 28 21683 Stade Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Stader Elbstraße 28 21683 Stade Allemagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	47 - Acide nonanoïque, acide pélargonique
Nom du fabricant	BELCHIM CROP PROTECTION NV (acting for Nantong Shenyu Green Medicine CO, Ltd)
Adresse du fabricant	Technologielaan 7 1840 Londerzeel Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Yangkou Chemical Industry Zoon, Rudong County, Jiangsu Province 201600 Shanghai Chine
	Nantong Shenyu Green Medicine CO, Ltd, D-E Block, 9th floor, 251, Ledu Road, songjiang District 201600 Shanghai Chine

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide nonanoïque, acide pélargonique	Nonanoic acid	Substance active	112-05-0	203-931-2	2,24

2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Conseils de prudence

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Algicide - surfaces dures

Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Effet algicide curatif sur les matériaux de construction, sur toutes les surfaces dures (poreuses et non poreuses) des espaces verts, sur tous les types de toiture (sauf toiture en chaume).

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Chlorophyta spp
Nom commun: Algues vertes
Stade de développement: -

Domaine d'utilisation

	<p>Extérieur</p> <p>Extérieur</p>
<p>Méthode(s) d'application</p>	<p>Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée:</p> <p>Produit prêt à l'emploi.</p> <p>Le produit doit être pulvérisé directement sur les surfaces à traiter.</p>
<p>Taux et fréquences d'application</p>	<p>Taux d'application: 50 mL produit / m² Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Niveau d'application: 50 ml / m² Pour les produits vendus en pulvérisateurs: environ 37 coups de pompe par m² La surface traitée par type d'emballage est la suivante: Bouteilles F-HDPE:- 1L suffit pour traiter 20 m², Bidon F-HDPE:- 3L suffisent pour traiter 60 m², - 5L suffisent pour traiter 100 m², - 10L suffisent pour traiter 200 m², - 20L suffisent pour traiter 400 m², Fûts en F-HDPE:- 200L suffisent pour traiter 4000 m², - 640L suffisent pour traiter 12800 m², Réservoir F-HDPE:- 1000L suffisent pour traiter 20000 m²,</p> <p>Jusqu'à deux applications par an</p>
<p>Catégorie(s) d'utilisateurs</p>	<p>Professionnel</p> <p>Grand public (non professionnel)</p>
<p>Dimensions et matériaux d'emballage</p>	<p>Professionnel:</p> <p>Pulvérisateurs F-HDPE: 500 ml, 750 ml, 1 L</p> <p>Bouteilles F-HDPE: 1L Bidons F-HDPE: 3L, 5L, 10L, 20L Fûts en F-HDPE: 200L, 640L Réservoirs F-HDPE: 1000L</p> <p>Non professionnel:</p> <p>Pulvérisateurs F-HDPE: 500 ml, 750 ml, 1 L Bouteilles F-HDPE: 1L Bidons F-HDPE: 3L, 5L, 10L, 20L</p>

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Évitez tout contact direct ou indirect avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux.
- Lisez toujours l'étiquette ou la notice avant utilisation et respectez toutes les instructions fournies.
- Appliquer ce produit uniquement avec un appareil portable à basse pression manuel (3 bar ou moins), de préférence en combinaison avec un écran de pulvérisation.
- Ne pas traiter par temps pluvieux ou sur des surfaces gelées.
- Ne nettoyez pas la surface après le traitement.
- Laisser le produit prendre effet pendant au moins plusieurs jours.
- Les utilisateurs doivent informer si le traitement est inefficace et signaler directement au titulaire de l'enregistrement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Les produits ne peuvent être utilisés que si les prévisions météorologiques ne montrent aucune pluie pour le jour de l'application.
- Pendant l'application, le sol et les plantes adjacentes à la zone traitée doivent être protégés pour éviter les émissions dans l'environnement

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Contact avec la peau: Laver la peau contaminée à l'eau et au savon. Contacter un spécialiste du traitement anti-poison en cas de symptômes [+3270245245]. - Contact avec les yeux: Rincer immédiatement à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifiez et retirez toutes les lentilles de contact si c'est facile à faire. Continuez à rincer à l'eau tiède pendant au moins 10 minutes. Obtenez des soins médicaux en cas d'irritation ou de déficience visuelle. - Contact avec la bouche: rincer la bouche avec de l'eau. Contacter un spécialiste du traitement anti-poison [+3270245245].
- Gardez le contenant ou l'étiquette à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Jeter le produit non utilisé, son emballage (comme le film plastique de protection des sols) et tous les autres déchets, conformément aux réglementations locales.
- Ne pas déverser de produit inutilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (égout, toilettes...) ni dans les égouts

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de conservation: 2 ans
- Conserver dans un endroit sec, frais et ventilé et dans le contenant d'origine
- Protéger du gel

6. Autres informations

- Le titulaire de l'autorisation doit signaler aux autorités compétentes (AC) tout incident observé lié à l'efficacité.
- Une étude de stockage à long terme est nécessaire lors du renouvellement du produit biocide.

